

2008 ROWING CANADA AVIRON CRITÈRES DE SÉLECTION POUR L'ÉQUIPE NATIONALE

OBJECTIF DE L'ÉQUIPE NATIONALE

L'objectif de l'équipe nationale est de remporter des médailles d'or aux Jeux olympiques.

Le but de l'équipe nationale d'aviron de 2008 est de développer les athlètes pour l'équipe olympique de 2012 et de remporter des médailles d'or aux Championnats du monde Senior et Junior de F.I.S.A. de 2008, et aux Championnats du monde de F.I.S.A. pour les Moins de 23 ans en 2008.

PRINCIPE DE LA SÉLECTION

L'objectif de critères de sélection de l'équipe nationale est de choisir les équipages qui sont susceptibles d'atteindre l'objectif de l'équipe nationale de RCA. Le terme « équipage » dans ce document comprend les skiffeurs. S'il vous plaît, se référer à la politique de RCA sur la sélection pour de plus amples renseignements (http://bongo4u.com/sites/rowingcanada/files/NTSelectionPolicy_E.pdf)

SECTION 1 – SÉLECTION EN 2008

Championnats du monde d'aviron Senior de F.I.S.A. de 2008 Linz, Autriche
22 – 27 juillet

Les équipages choisis pour représenter le Canada seront susceptibles de terminer dans les six premières places.

Championnats du monde d'aviron des M-23 de F.I.S.A. de 2008 Brandebourg,
Allemagne 17 – 20 juillet

Les équipages choisis pour représenter le Canada seront susceptibles de terminer dans les six premières places. Les équipages de l'équipe nationale des Moins 23 sont accessibles aux athlètes qui sont nés en 1986 ou plus tard.

Championnats du monde d'aviron Junior de F.I.S.A. de 2008 Linz, Autriche
22 – 27 juillet

Les équipages choisis pour représenter le Canada aux Championnats du monde d'aviron Junior de 2008 seront susceptibles de terminer dans les six premières places.

Les équipages de l'équipe nationale junior sont accessibles aux athlètes qui sont nés en 1990 et plus tard.

Tous les équipages de l'équipe nationale sont accessibles à tous les citoyens canadiens qui sont inscrits à RCA, qui ont un passeport valable et ont complété toutes les exigences de la sélection publiées par RCA.

SECTION 2 – PROCÉDURES INTERNES DE MISES EN CANDIDATURE

2.1 Championnats du monde Senior et M23 de F.I.S.A.

Le camp de sélection pour ces événements commencera le 1^{er} mai pour les athlètes qui sont au Canada et le 1^{er} juin pour les athlètes qui sont aux É.-U. Le camp de sélection se terminera au plus tard le 16 juin et la sélection sera déterminée au plus tard le 16 juin. Les athlètes désirant être pris en considération pour ces équipes doivent prendre contact avec l'entraîneur du programme pour faire une demande d'invitation avant le 1^{er} avril 2008. Les équipages seront formés selon les conditions suivantes :

- a) la performance à l'entraînement et lors de compétitions,
- b) les données du programme de surveillance à l'ergomètre de RCA en 2007-2008
- c) la technique et la capacité de recevoir de l'entraînement
- d) la compatibilité avec les autres athlètes

Les renseignements sur le programme de surveillance à l'ergomètre peuvent être obtenus au site Web suivant :

http://www.rowingcanada.org/sites/rowingcanada/files/08_Erg_notice_En.pdf

Les femmes poids lourd s'entraîneront à London, Ontario. Les hommes poids lourd, les hommes poids léger et les femmes poids léger s'entraîneront à des sites qui seront déterminés plus tard.

L'évaluation du potentiel d'un équipage sera effectuée selon la performance d'un équipage sur plusieurs distances envers les temps normalisés de RCA pour une médaille d'or en utilisant la méthode contre la montre.

Les athlètes poids léger doivent être prêts à satisfaire les maximums de poids suivants lors de la sélection :

Hommes poids léger :	72.5 kg
Femmes poids léger :	60 kg

2.2 Championnats du monde d'aviron Junior de F.I.S.A.

La sélection pour les Championnats du monde d'aviron Junior de 2008 de F.I.S.A. sera basée essentiellement sur les résultats de skiff et de deux de pointe aux Essais de vitesse

Junior de RCA à Welland, ON (2 – 3 juin 2008). Des considérations secondaires supplémentaires seront basées sur les résultats d'une combinaison des conditions suivantes :

- a) Les données du programme de surveillance à l'ergomètre de 2007-2008 de RCA
- b) La compétition aux Championnats nationaux d'aviron (CNA) à Welland, ON (1er – 4 novembre 2007)
- c) La performance au camp d'entraînement en mars au lac Shawnigan, BC (sur invitation, selon les résultats du CNA et/ou programme de surveillance à l'ergomètre 2007-2008)

Les athlètes doivent participer aux Essais de vitesse Junior pour être pris en considération pour la sélection. On prendra en considération les athlètes qui ont des cas exceptionnels (**Cas exceptionnels doivent être présentés par écrit au gérant de l'équipe et aux dirigeants de l'équipe Junior pour une approbation**).

L'établissement des équipages sera selon les directives des entraîneurs au programme de développement de RCA et des dirigeants de l'équipe Junior à la fin de la régates.

2.3 Mises en candidature d'équipage

Les équipages seront mis en candidature pour la sélection de l'équipe nationale par les entraîneurs au programme de RCA pour une revue et être pris en considération par le VP du Haut niveau. Seulement les équipages mis en candidature par les entraîneurs au programme de RCA seront pris en considération pour la sélection. La décision finale de choisir un équipage pour l'équipe nationale demeurera celle du VP du Haut niveau et n'est pas officielle jusqu'à ce qu'un avis écrit du VP du Haut niveau soit reçu par l'équipage ou affiché au site Web de RCA.

Une fois qu'un équipage a été choisi, les personnes formant cet équipage peuvent être changées si l'évaluation de performance par l'entraîneur responsable de programme de RCA démontre qu'une autre combinaison est plus rapide ou s'il y a une blessure qui demande un changement. Les changements et les dates limites de changement suivront les règlements courants de F.I.S.A.

2.4 Circonstances spéciales

Si à cause d'une blessure, une maladie, des raisons prohibitives ou des circonstances atténuantes un athlète n'est pas capable de satisfaire à toutes les exigences dans cette procédure, l'athlète peut toujours être pris en considération pour toute équipe nationale canadienne d'aviron. Il/elle doit aviser par écrit l'entraîneur de programme pertinent, le coordonnateur de l'équipe nationale et le VP du Haut niveau de ladite blessure, maladie, raison ou circonstance le plus tôt possible. Une permission de se désister de l'exigence pertinente dans cette procédure de sélection doit être obtenue par écrit du VP du Haut niveau. Dans le cas d'une blessure ou d'une maladie, un rapport médical doit être présenté par un médecin au directeur médical de RCA, Dr Richard Backus.

2.5 Sélection des barreurs

Les barreurs désirant à être pris en considération pour toute équipe seront choisis par l'entraîneur du programme national selon les critères suivants :

- a) Commentaire de l'athlète et de l'entraîneur sur la compétence,
- b) Expérience et résultats de course antérieure,
- c) Compatibilité avec les athlètes d'un équipage choisi,
- d) Compatibilité avec l'entraîneur de l'équipage choisi et
- e) Engagement envers le programme.

SECTION 3 – ACCORD DE L'ATHLÈTE

Les athlètes désirant compétitionner pour toute équipe nationale de RCA en 2008 signeront un Accord de l'Athlète avec RCA **au plus tard le 31 janvier 2008**. Cet accord indique les responsabilités pour tous les deux parties, RCA et l'athlète, ainsi que leurs relations envers chacun. Celui-ci aidera en offrant des paramètres qui sont importants pour éviter les malentendus et les incidents possiblement préjudiciables à l'athlète, RCA et au sport de l'aviron. Un manque à signer cet Accord avant cette date produira une cessation immédiate de tous les services de l'équipe nationale de RCA (y compris l'entraînement, l'usage de l'équipement de RCA). Un athlète qui signe l'accord après le 31 janvier 2008 peut être réadmis ou autorisé à recevoir le bénéfice de l'entraînement de RCA et autres services à la discrétion exclusive du VP du Haut niveau.

SECTION 4 – APPELS AUX PROCÉDURES INTERNES DE MISES EN CANDIDATURE DE RCA

4.1 Demande pour une révision

Les athlètes, les entraîneurs, les barreurs et les équipages peuvent demander une révision de toute décision lors de la procédure de sélection qui affecte leur sélection à toute ÉNCA 2008 en se servant de la procédure suivante :

Une demande par écrit pour une révision de sélection doit être présentée au VP du Haut niveau dans les 24 heures de l'avis écrit initial de sélection. Le VP du Haut niveau se doit de prendre en considération la demande et répondre par écrit à la personne ou à l'équipage dans les 48 heures de la réception de la demande écrite.

Le VP du Haut niveau revoit la demande en prenant en considération ce qui devrait maximiser le mieux la performance ou la structure de l'équipe, se reposant sur le fondement des documents écrits qui lui sont présentés et sur les présentations verbales effectuées lors du mécanisme de révision.

4.2 Appel officiel – Procédure de RCA

On recommande avant de commencer un appel officiel que l'appelant (les appelants) recueille (recueillent) un avis de représentants de l'athlète de RCA, des

renseignements sur la personne-ressource responsable peuvent être obtenus du coordonnateur de l'équipe nationale.

Tous les appels supplémentaires seront conformes à la politique de RCA sur les appels (<http://15625.vws.magma.ca/2006files/AppealPolicy2006.pdf>) offerte à la « Liste D » de l'Accord de l'Athlète de RCA de 2008.

4.3 Appel officiel – Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Tout athlète ou tout équipage, après l'épuisement de la procédure sur l'appel de RCA, a le droit de continuer l'appel envers le programme CRDSC « ADRSPORTRED ». S'il vous plaît, consultez www.adrsportred.ca/tribunal/index_e.cfm

SECTION 5 – AIDE FINANCIÈRE

5.1 Senior, Moins de 23, Junior, Jeux panaméricains

Les équipes choisies pour les Championnats du monde d'aviron Senior de 2008 peuvent être assujetties à une évaluation pour défrayer les dépenses. Ces renseignements seront annoncés avant le 15 avril. Une évaluation sera nécessaire pour les équipes des Championnats du monde d'aviron Junior et des Moins de 23 ans.

- Le montant de l'évaluation sera annoncé au plus tard le 15 avril
- Un versement initial de 1 500 \$ de tous les participants choisis doit être reçu par le coordonnateur de l'équipe nationale avant le 1^{er} juin. Les participants non choisis recevront un remboursement de leur versement initial
- Les athlètes nommés doivent payer tout le reste de l'évaluation au coordonnateur de l'équipe nationale au plus tard le 15 juin.

Information personne-ressource :

Si vous avez des questions/préoccupations, s.v.p., n'hésitez pas à contacter :

Mike Spracklen – Entraîneur national – Hommes Senior
spracklen@rowingcanada.org
Téléphone : (250) 589-0135

Carsten Hassing – Entraîneur national – Femmes Senior
hassing@rowingcanada.org
Téléphone : (519) 639-8042

Bent Jensen – Entraîneur national – Hommes poids léger
bjensen@rowingcanada.org
Téléphone : (250) 415-8732

Laryssa Biesenthal – Entraîneur national – Femmes poids léger
biesenthal@rowingcanada.org
Téléphone : (250) 589-1228

Terry Paul – Entraîneur au développement national chez les hommes

tpaul@rowingcanada.org

Téléphone : (250) 516-7585

Al Morrow – Entraîneur au développement national chez les femmes

amorrow@uwo.ca

Téléphone : (519) 661-2111 poste 88389

Cellulaire : (519) 200-1866

Adam Parfitt – Coordonnateur de l'équipe nationale

parfitt@rowingcanada.org

Téléphone : (250) 361-4222 poste 3

Cellulaire : (250) 588-6981 Fax: (250) 361-4211

Jarret Poitras – Adjoint à l'équipe nationale

poitras@rowingcanada.org

Téléphone : (250) 361-4222 poste 4

Cellulaire : (250) 217-5414 Fax: (250) 361-4211

Phil Monckton – VP du Haut niveau

pmonckton@scepter.ca

Ian Moss – Directeur exécutif

ianmoss@rowingcanada.org